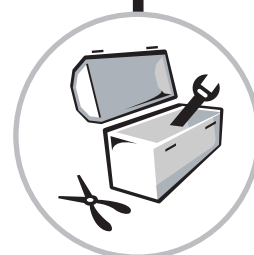


Français
10/04/06

PK 350

Chaudières fioul/gaz



Notice
Technique

OERTLI

CE
1312



Sommaire

Généralités	4
Description	5
1 Les différents tableaux de commande existants	5
1.1 Tableau de commande standard	5
1.2 Tableau de commande R	5
2 Caractéristiques techniques	6
2.1 Chaudières pour les pays suivants : France, Belgique	6
2.2 Chaudières pour la Suisse	7
3 Dimensions principales - PK 350	8
Implantation de la chaudière	9
Raccordement hydraulique	10
1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage à la chaudière et au réseau d'eau potable	10
2 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage	11
3 Remplissage de l'installation	12
4 Désembouage	12
Raccordement à la cheminée	12
1 Détermination du conduit de fumées	12
2 Raccordement au conduit de fumées	12
Raccordement fioul ou gaz	13
Raccordements électriques	14
Entretien	14
1 Installation - Niveau d'eau - Vidange	14
2 Chaudière	14
2.1 Ramonage du circuit de fumées	14
2.2 Entretien du foyer	15
2.3 Positionnement des accélérateurs de convection	15
2.4 Nettoyage de la boîte à fumée	16
2.5 Entretien du brûleur	16
3 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière	16
4 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel	16
Plaquette signalétique	17
Pièces de rechange - PK 350	18
Garanties	26

Déclaration de conformité

Fabricant OERTLI THERMIQUE S.A.S.
Z.I. Vieux-Thann - 2 Avenue Josué Heilmann - BP 16
F-68801 THANN Cedex
☎ +33 (0)3 89 37 00 84
✉ +33 (0)3 89 37 32 74

Mise en circulation par Voir fin de notice

Nous certifions par la présente que la série d'appareil spécifiée ci-après est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE, qu'il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des Directives européennes suivantes :

Type du produit **PK 350 - Chaudière fioul basse température**
Modèles **4, 5, 6, 7, 8, 9, éléments**

Norme appliquée

- **90/396/CEE Directive Appareil à Gaz**
Norme visée : **EN 267 ; EN 303.3**
- **73/23/CEE Directive Basse Tension**
Norme visée : **EN 60.335.1**
- **89/336/CEE Directive Compatibilité Electromagnétique**
Normes génériques : **EN 61000-6-3 ; EN 61000-6-1**
- **92/42/CEE Directive rendement**
Normes visées : **EN 303.2 ; EN 304**

Organisme de contrôle **AFNOR :**

- **PV n° FC011**
- **PV n° FC012**
- **PV n° FC013**
- **PV n° FC014**

Date : 13 mars 2006

Signature
Directeur Technique
M. Bertrand Schaff



Généralités

Le présent produit sera commercialisé dans les pays suivants:

FR, DE, BE, CH, ES, AT, PL, SL,
CZ, CA, CN, GR, RO, TN, USA, RU

suivant la catégorie du brûleur gaz ou brûleur fioul associé.

Directive 97/23/CE

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CEE.

La conformité des chaudières aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CE, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 73/23 CEE et 89/336/CEE.

N° d'identification CE : 13 12 BR 46 17

France :

Certificat de conformité (Concerne uniquement les chaudières PK 350 équipées d'un brûleur à gaz)

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modifié du 05/02/1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- De modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve
- De "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle

Suisse :

N° d'agrément OFEFP :293010




N° d'agrément AEAI :8088

Avertissement

Le montage et l'installation doivent être effectués par des professionnels qualifiés.

Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.

Symboles utilisés

	Attention danger	Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens
	Information particulière	Tenir compte de l'information pour maintenir le confort
	Renvoi	Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice

Description

Les chaudières des gammes PK 350 sont des chaudières pressurisées à eau chaude à raccorder à un conduit d'évacuation des fumées et à équiper d'un brûleur indépendant automatique utilisant le fioul domestique ou le gaz.

1 Les différents tableaux de commande existants

1.1 Tableau de commande standard

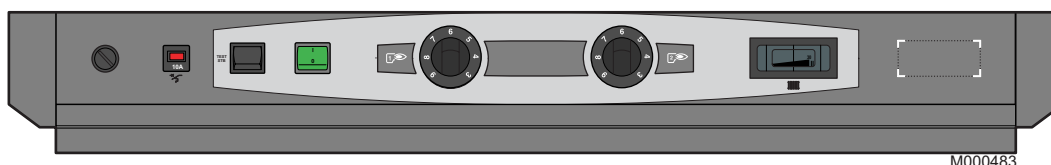


Tableau standard à poser

Tableau comportant les organes de réglage, de contrôle et de sécurité permettant le fonctionnement autonome de la chaudière, sans régulation.

Le tableau standard permet le raccordement de la chaudière à l'armoire de commande de la chaufferie.

Cette armoire peut être équipée de régulations.

1.2 Tableau de commande R

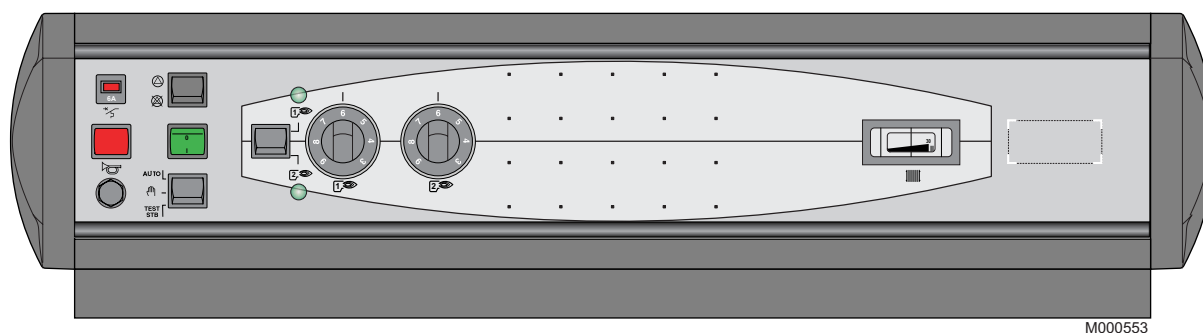


Tableau à poser

Le tableau de commande permet le fonctionnement d'une chaudière équipée d'un brûleur 1 allure, 2 allures ou modulant.

2 Caractéristiques techniques

2.1 Chaudières pour les pays suivants : France, Belgique

Conditions d'utilisation :

Température de service maximale : 100 °C

Pression de service maximale : 6 bar

Thermostat réglable de 30 à 90 °C

Thermostat de sécurité : 110 °C


Conditions d'essai :

CO² Fioul = 13 %

CO² Gaz naturel = 9.5 %

Température ambiante : 20 °C

Chaudière		PK 354	PK 355	PK 356	PK 357	PK 358	PK 359	
Puissance utile	kW	55-90	90-115	115-150	150-185	185-230	230-280	
Puissance enfournée	kW	61-100	100-128	128-167	167-206	206-256	256-311	
Contenance en eau	l	96	116	136	156	176	196	
Nombre d'éléments		4	5	6	7	8	9	
Pertes à l'arrêt - 50 °C (A)	%	0.150	0.135	0.125	0.115	0.100	0.085	
Nombre d'accélérateurs de convection		6	10	10	10	12	12	
Pertes de charge côté eau	$\Delta T = 10K$ (B) (C)	mbar	11	18	31	46	68	105
	$\Delta T = 15K$ (B) (C)	mbar	4.6	7.4	14.2	19.5	30.1	46
	$\Delta T = 20K$ (B) (C)	mbar	2.6	4.2	8	11	17	26
Température des fumées (B)	°C	< 200	< 190	< 190	< 190	< 190	< 190	
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0 (B) (D)	mbar (C)	0.2	0.4	0.7	1.2	1.8	2.2	
Débit massique des fumées (B)	Fioul	kg/h	151	192	252	309	383	465
	Gaz naturel	kg/h	159	211	277	340	422	512
Chambre de combustion	Diamètre inscrit	mm	377	377	377	377	377	377
	Longueur	mm	621	781	941	1101	1261	1369
	Volume	m ³	0.096	0.122	0.148	0.174	0.200	0.226
Consommation d'entretien* $\Delta T = 30K$	%	0.150	0.135	0.125	0.115	0.100	0.085	
Poids (à vide)	kg	610	736.5	846	981	1103	1230	

 **Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse : 0 à la buse.**

***Consommation d'entretien** : Emission calorifique totale durant l'arrêt brûleur en % de la puissance nominale enfournée pour un écart entre température moyenne chaudière et température ambiante de 30 K.

(A)Perte a l'arrêt suivant norme NFD 30002 en % de la puissance enfournée.

(B)A allure nominale (puissance haute de la chaudière).

(C)1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa.

(D)Pression au foyer pour dépression à la buse = 0.

En aucun cas, la dépression a la buse ne doit dépasser 0.2 mbar.

2.2 Uniquement pour l'Allemagne

Conditions d'utilisation :

Température de service maximale : 100 °C

Pression de service maximale : 6 bar

Thermostat réglable de 30 à 90 °C

Thermostat de sécurité : 110 °C

Conditions d'essai :

CO² Fioul = 13 %

CO² Gaz naturel = 9.5 %

Température ambiante : 20 °C

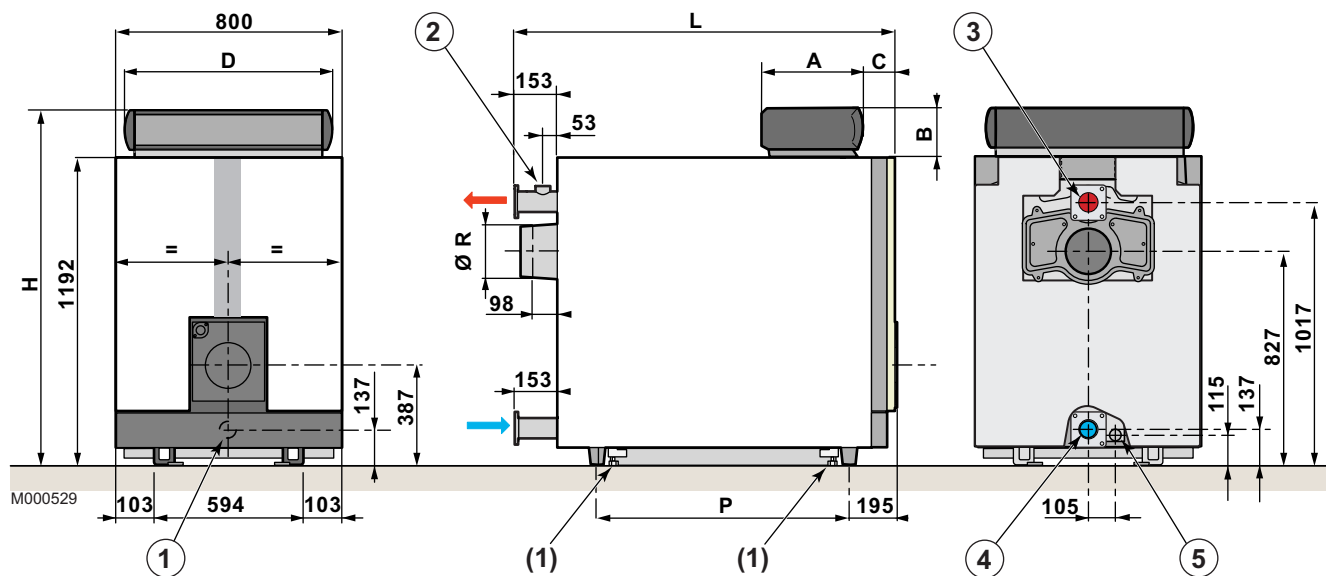
Chaudière			PK 354	PK 355	PK 356	PK 357	PK 358	PK 359
Puissance utile		kW	55-80	80-110	110-140	140-175	175-210	210-250
Puissance enfournée		kW	60-88	88-121	121-154	154-192	192-231	231-275
Nombre d'éléments			4	5	6	7	8	9
Nombre d'accélérateurs de convection			6	10	10	10	12	12
Contenance en eau		l	96	116	136	156	176	196
Consommation d'entretien (A)	$\Delta T = 30K$	%	0.150	0.135	0.125	0.115	0.100	0.085
Pertes de charge côté eau	$\Delta T = 10K (A+C)$	mbar	8.7	16.5	27	41.2	56.9	84
	$\Delta T = 20K (A+C)$	mbar	2.1	3.8	7	9.6	14.2	20.8
Température des fumées (C)		°C	< 180	< 180	< 180	< 180	< 180	< 180
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0 (B) (C)		Pa (A)	20	35	60	100	150	200
Débit massique des fumées (C) DIN 4705 Teil 1	Fioul	kg/s	0.037	0.051	0.065	0.081	0.097	0.115
	Gaz naturel	kg/s	0.039	0.054	0.068	0.085	0.102	0.121
Chambre de combustion	Diamètre inscrit	mm	377	377	377	377	377	377
	Longueur	mm	621	781	941	1101	1261	1369
	Volume	m ³	0.096	0.122	0.148	0.174	0.200	0.226
Poids (à vide)		kg	610	736.5	846	981	1103	1230

(A) 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa.

(B) Pression au foyer pour dépression à la buse = 0.

(C) A allure nominale (puissance haute de la chaudière).

3 Dimensions principales - PK 350



(1) Pieds réglables : Cote de base 0 mm, Réglage possible : 0 à 40 mm

① Orifice de chasse Ø Rp 2 1/2 (bouchonné)

② Manchon Rp 1 1/2 pour groupe de sécurité

③ Départ chauffage (Bride + Contre bride avec collerette à souder) orifice Ø 2" 1/2 (*)

④ Retour chauffage (Bride + Contre bride avec collerette à souder) orifice Ø 2" 1/2 (*)

⑤ Vidange Rp 1 1/2 (bouchonné)

Chaudière	PK ...	PK 354	PK 355	PK 356	PK 357	PK 358	PK 359
Tableau standard S3	A	130	130	130	130	130	130
	B	105	105	105	105	105	105
	C	165	165	165	165	165	165
	D	738	738	738	738	738	738
	H	1297	1297	1297	1297	1297	1297
Tableau R	A	355	355	355	355	355	355
	B	195	195	195	195	195	195
	C	145	145	145	145	145	145
	D	755	755	755	755	755	755
	H	1387	1387	1387	1387	1387	1387
L (mm)		991	1151	1311	1471	1631	1791
P (mm)		490	650	810	970	1130	1290
R (mm)		180	180	180	200	200	200

(*) Ø 2" (Option)

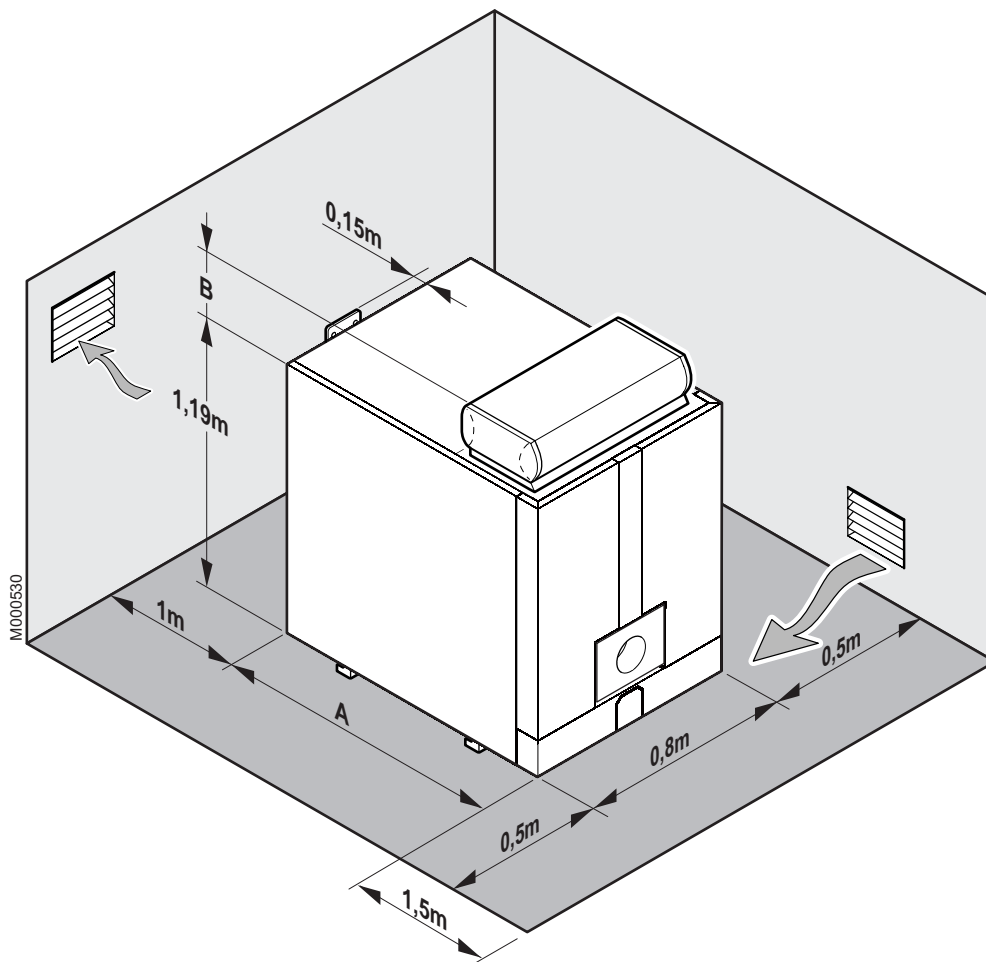
Rp : Taraudage

R : Filetage

Implantation de la chaudière

Les cotes (en mm) correspondent aux dimensions minimales conseillées pour assurer une bonne accessibilité autour de la chaudière.

Aérations : Pour permettre l'arrivée de l'air de combustion, une aération suffisante doit être prévue dans la chaufferie dont la section et l'emplacement doivent répondre aux réglementations en vigueur dans le lieu d'implantation.



Chaudière			PK 354	PK 355	PK 356	PK 357	PK 358	PK 359
Cote A		mm	840	1000	1160	1320	1480	1640
Cote B	Tableau standard S3	mm	105	105	105	105	105	105
	Tableau R	mm	195	195	195	195	195	195

⚠ Attention à l'encombrement du brûleur quand la porte est ouverte. Pour une installation de plusieurs chaudières en cascade, ces dimensions sont à adapter.

⚠ Attention :

Afin d'éviter une détérioration des chaudières, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs.

Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...

Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de réfrigérant), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.

Raccordement hydraulique

1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage à la chaudière et au réseau d'eau potable

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

La soupape de sécurité doit être raccordée au départ de la chaudière, sans qu'aucune vanne ni clapet ne soit interposé entre elle et la chaudière.

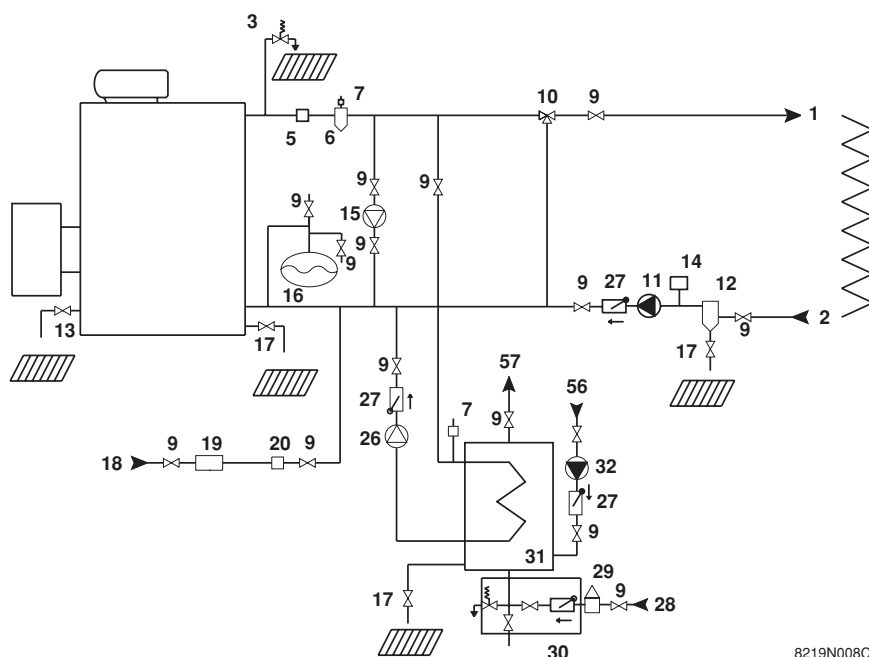
Exemple d'installation :

L'exemple d'installation ci-dessous ne peut recouvrir l'ensemble des cas d'utilisation pouvant être rencontrés. Il a simplement pour but d'attirer l'attention sur les règles de base à respecter.

France : Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable situé en amont ; l'installation ne doit pas être en relation directe avec le réseau d'eau potable (article 16-7 du Règlement sanitaire départemental).

Lorsque ces installations sont munies d'un système de remplissage raccordé au réseau d'eau potable, elles comportent un disconnecteur CB (disconnecteur à zones de pression différentes non contrôlables) répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-011.

Chaudière PK 350 avec production d'eau chaude sanitaire par préparateur indépendant

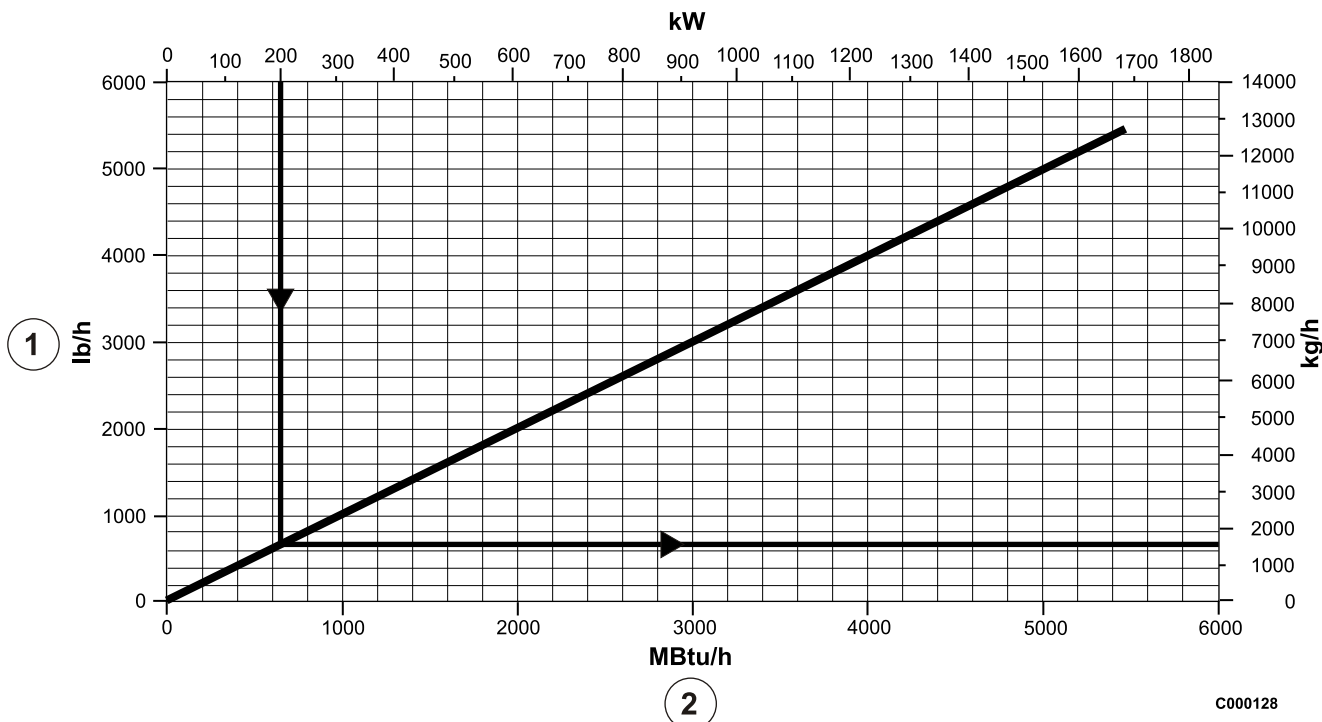


- | | |
|---|---|
| 1 Départ chauffage | 16 Vase d'expansion |
| 2 Retour chauffage | 17 Robinet de vidange |
| 3 Soupape de sécurité 3 bar + manomètre | 18 Remplissage du circuit chauffage (avec disconnecteur suivant la réglementation en vigueur) |
| 5 Contrôleurs de débits | 19 Traitement de l'eau si TH > 25° |
| 6 Séparateur d'air | 20 Compteur d'eau |
| 7 Purgeur automatique | 26 Pompe de charge sanitaire |
| 9 Vanne de sectionnement | 27 Clapet anti-retour |
| 10 Vanne mélangeuse 3 voies | 28 Entrée eau froide sanitaire |
| 11 Pompe chauffage | 29 Réducteur de pression (si pression réseau 5.5 bar) |
| 12 Pot de décantation des boues (recommandé en particulier sur installation ancienne) | 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar avec dégorgeoir à voyant |
| 13 Vanne de chasse | 31 Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire |
| 14 Pressostat de sécurité de manque d'eau | 32 Pompe de bouclage eau chaude sanitaire (facultative) |
| 15 Pompe de recyclage | 56 Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire |
| | 57 Sortie eau chaude sanitaire |

2 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

► Débit minimal de la soupape de sécurité en fonction de la puissance utile maximale de la chaudière



- ① Débit soupape
- ② Puissance utile chaudière

Exemple de lecture du diagramme

La puissance utile maximale de la chaudière est de 200 kW.

Le débit minimal de la soupape de sécurité doit être de 1500 kg/h

Débit d'eau dans la chaudière

Le débit d'eau dans la chaudière, brûleur en marche, doit correspondre aux formules suivantes :

- Débit d'eau nominal $Q_n = 0.86 P_n / 20$
- Débit minimal $Q_{\text{mini}} = 0.86 P_n / 45$ (ce débit correspond également au débit minimal de recyclage dans la chaudière)

- Débit d'eau maximal $Q_{\text{max}} = 0.86 P_n / 5$

Q_n = débit en m^3/h

P_n = Puissance nominale (puissance haute de la chaudière) en kW.

Fonctionnement en cascade

Après l'arrêt du brûleur :

- Temporisation nécessaire avant l'ordre de fermeture d'une vanne d'isolement : 3 mn
- Commande de l'arrêt de la pompe de recyclage (placée entre la chaudière et les vannes d'isolement) par le contact de fin de course de la vanne d'isolement


Fonctionnement avec brûleur 2 allures


- La température d'eau dans la chaudière est maintenue à 50 °C ou plus ; la première allure doit être réglée au minimum à 30 % de l'allure nominale
- Fonctionnement en basse température modulée (température de départ minimale : 30 °C) ; la première allure doit être réglée au minimum à 50 % de l'allure nominale
- Fonctionnement avec brûleur modulant
- La température d'eau dans la chaudière est maintenue à 50 °C ou plus ; le brûleur peut moduler jusqu'à 30 % de l'allure nominale
- Fonctionnement en basse température modulée (température de départ minimale : 30 °C) ; le brûleur peut moduler jusqu'à 50 % de l'allure nominale

3 Remplissage de l'installation

Le remplissage doit s'effectuer à débit faible à un point bas en chaufferie afin de favoriser la purge de la totalité de l'air contenu dans la chaudière par le(s) point(s) haut(s) de l'installation.

Le remplissage s'effectue toujours toutes pompes dont pompe(s) de recyclage à l'arrêt.

 **TRES IMPORTANT : première mise en service après vidange partielle ou totale de l'installation : si toutes les purges d'air ne se font pas naturellement vers un vase d'expansion à l'air libre, l'installation doit comporter, en plus des purgeurs automatiques pouvant assurer à eux seuls l'élimination des gaz de l'installation en fonctionnement, des purgeurs manuels permettant de purger tous les points hauts de l'installation et de vérifier avant l'allumage du brûleur que l'installation remplie d'eau est bien purgée de l'air qu'elle contenait.**

 **Ne pas faire d'appoint d'eau froide par le retour alors que la chaudière est chaude.**


4 Désembouage

Un orifice taraudé Ø 1Rp 2 1/2 pourvu d'un bouchon est prévu en partie basse avant de la chaudière. Le montage sur cet orifice d'une vanne 1/4 de tour (non livrée) permet d'évacuer les boues.

L'évacuation des boues entraîne l'élimination de quantités d'eau importantes, qu'il faudra restituer au réseau après l'intervention.

Après cette opération, procéder au remplissage de l'installation.

 (voir "Remplissage de l'installation")

 Aucun remplacement de chaudière sur un réseau ancien ne doit être effectué sans un rinçage soigné de l'installation. Prévoir la mise en place d'un pot de décantation des boues sur le retour et à proximité immédiate de la chaudière.

Raccordement à la cheminée

Les performances élevées des chaudières modernes, leur utilisation dans des conditions particulières liées à l'évolution des technologies (par ex. : fonctionnement en basse température modulée) conduisent à l'obtention de très basses températures de fumées (<160°C).

Pour cette raison :

- Pour éviter les risques de détérioration de la cheminée, utiliser des conduits conçus pour permettre l'écoulement des condensats qui peuvent résulter de ces modes de fonctionnement.

- Installer un té de purge en pied de cheminée.

La mise en place d'un modérateur de tirage est également recommandée.

- En dernier recours (cheminée ancienne, extérieure, mal isolée), les accélérateurs de convection des 4 carneaux supérieurs peuvent être enlevés partiellement, avec pour conséquence une augmentation de la température de fumées

1 Détermination du conduit de fumées

France : Pour la définition de la cheminée en section et en hauteur, se référer aux réglementations en vigueur.

Il y a lieu de noter que les chaudières PK 350 sont des chaudières à foyer pressurisé étanche et que la pression à la buse ne doit pas dépasser 0 mbar sauf précautions particulières d'étanchéité en cas de raccordement à un récupérateur/condenseur statique par exemple.

2 Raccordement au conduit de fumées

Le raccord devra être démontable et présenter des pertes de charges minimales, c'est-à-dire être le plus court possible et sans changement brusque de section.

Son diamètre doit toujours être au moins égal à celui de la buse de la chaudière, à savoir :


Ø 180 mm : pour les 4 à 6 éléments

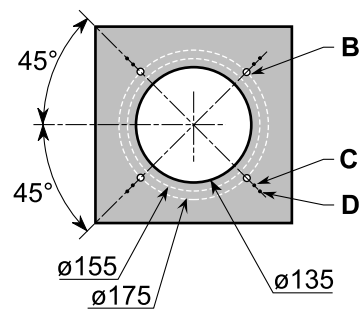
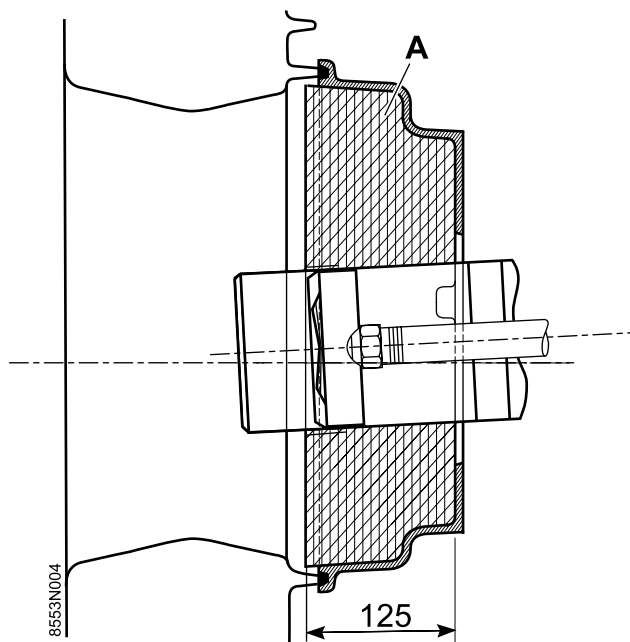
Ø 200 mm : pour les 7 à 9 éléments

Il y a lieu de prévoir sur le conduit de fumée une prise de mesure (trou Ø 10 mm) pour le réglage du brûleur (contrôle de combustion).


Raccordement fioul ou gaz

 Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

 Le déflecteur de la tête de brûleur doit se trouver au ras de l'isolation de la porte foyer.



- A : Isolation porte foyer
- B : 4 pointages sur \varnothing 170
- C : 4 pointages sur \varnothing 200
- D : 4 pointages sur \varnothing 220

 Se reporter à la notice du tableau de commande de la chaudière

Entretien


1 Installation - Niveau d'eau - Vidange

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude.


Cette opération ne doit être effectuée que quelques fois par saison de chauffe avec de très faibles apports d'eau; au-delà, chercher la fuite et y remédier.

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.

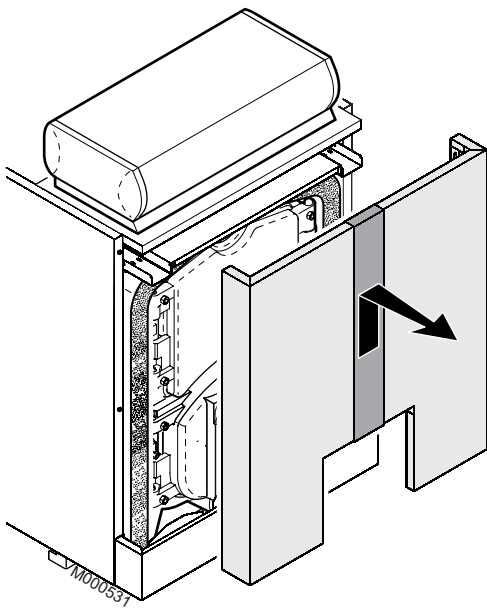
2 Chaudière

 **Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté**

Le nettoyage de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et, comme la cheminée, **au moins une fois par an**, voire davantage selon la réglementation en vigueur et le contrat d'assurance souscrit.

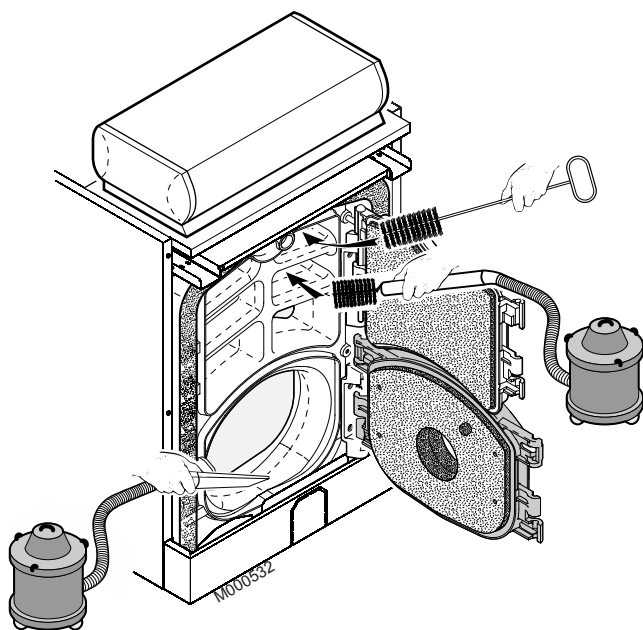
 **Les opérations décrites ci-après doivent toujours être effectuées chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.**

2.1 Ramonage du circuit de fumées



- Décrocher la façade avant.
- ouvrir la porte de ramonage (porte supérieure) en dévissant les 4 écrous de fermeture (clé de 17),
- enlever les accélérateurs de convection,
- Ramoner soigneusement les carneaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet,
- brosser également les accélérateurs de convection et la face avant,
- Utiliser si possible un aspirateur,
- Remettre les accélérateurs de convection en place,
- refermer la porte.

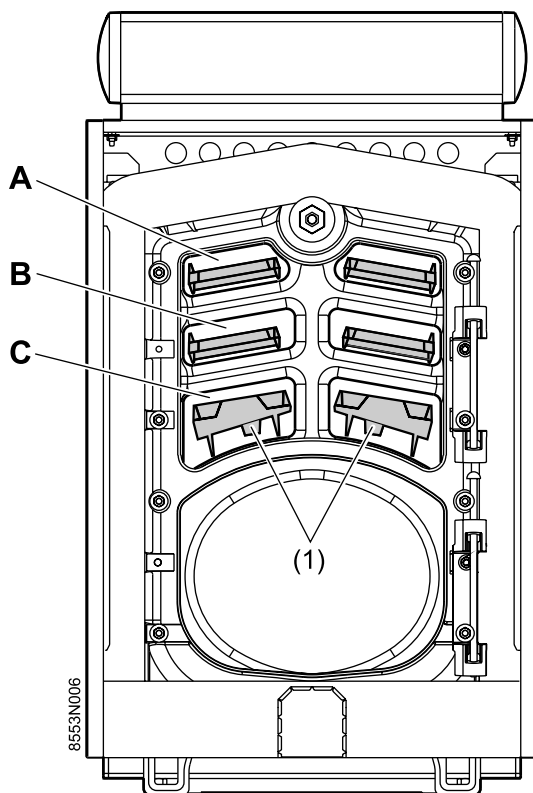
2.2 Entretien du foyer



- Ouvrir la porte foyer en dévissant les 4 écrous de fermeture
- Brosser l'intérieur du foyer
- aspirer à l'aide d'un aspirateur les suies qui auraient pu s'accumuler dans le foyer
- refermer la porte et remonter la façade avant.

2.3 Positionnement des accélérateurs de convection

! Les deux premiers accélérateurs de convection des 2 carnaux inférieurs sont munis de butées permettant de les positionner à l'emplacement prévu.



(1) Butée

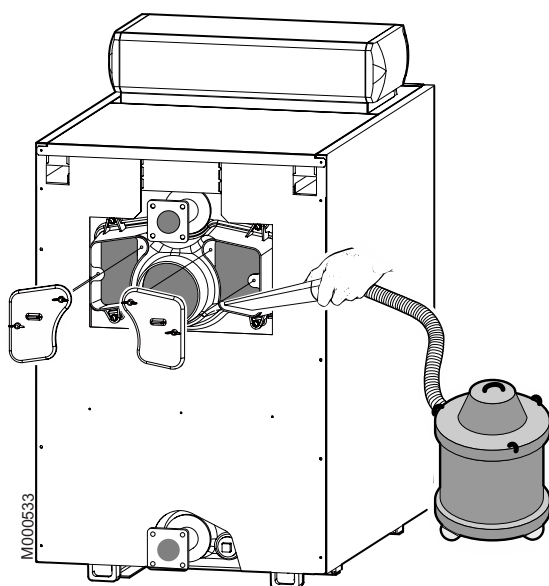
Toutes chaudières - Sauf export :

Accélérateurs de convection	Carneaux	PK 354	PK 355	PK 356	PK 357	PK 358	PK 359
Supérieurs	- lg 410 mm	A + B		8	8	4	
	- lg 570 mm	A + B	4			4	8
Inférieurs	- lg 412 mm	C	2	2	2	2	4
	- lg 572 mm	C					2

Chaudières Export :

Accélérateurs de convection	Carneaux	PK 354	PK 355	PK 356	PK 357	PK 358	PK 359
Supérieurs	- lg 410 mm	A + B		8	8	0	0
	- lg 570 mm	A + B	4			4	4
Inférieurs	- lg 412 mm	C	2	2	2	2	2

2.4 Nettoyage de la boîte à fumée



- retirer le tampon de ramonage gauche et droit de la boîte à fumée (2 vis papillon) et sortir la suie qui a pu s'accumuler à l'aide d'un aspirateur
- remonter les tampons de ramonage.

2.5 Entretien du brûleur

 Se reporter à la notice livrée avec le brûleur

3 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer toutes les portes et trappes de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.
- Nous recommandons également d'enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et de fermer la buse avec un tampon.

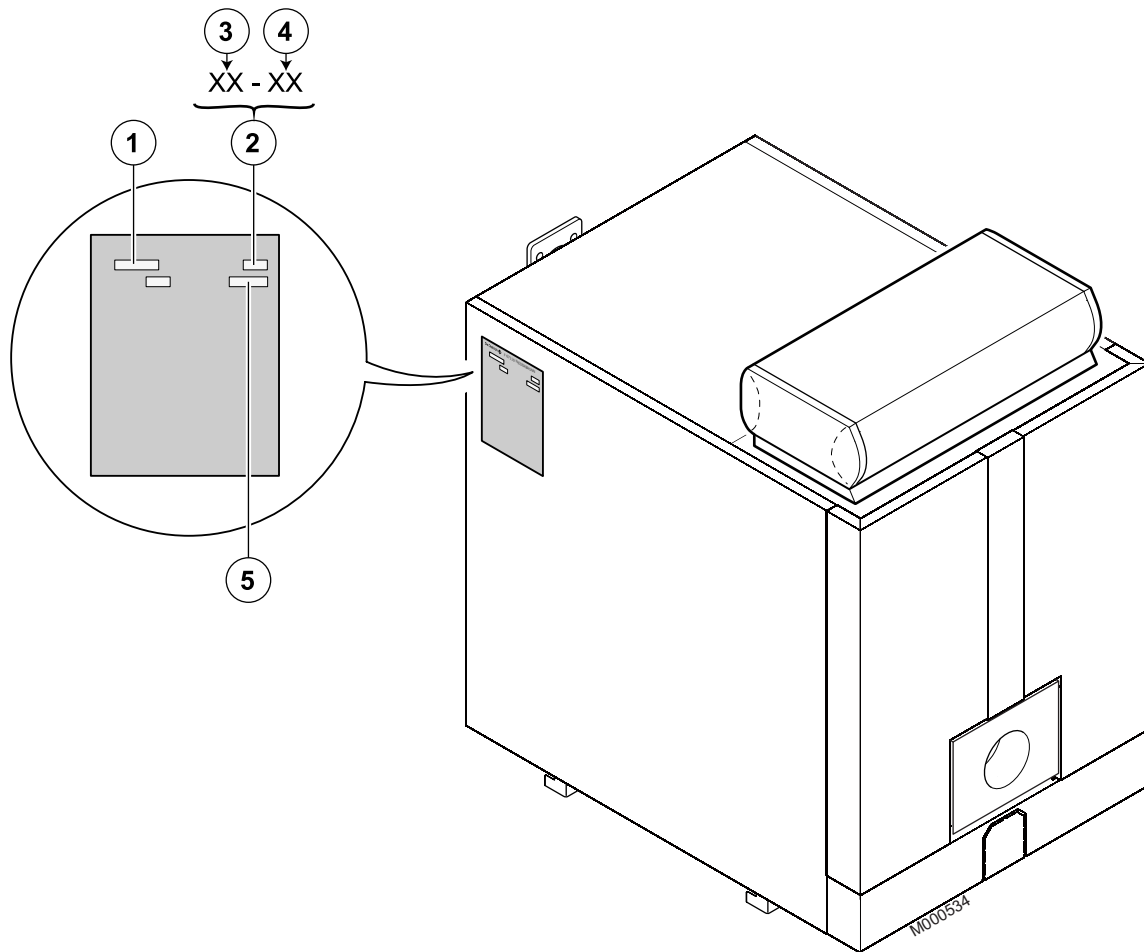
4 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter la congélation de l'eau de chauffage.

A défaut, vidanger entièrement l'installation.

Plaque signalétique

La plaque signalétique, à apposer lors de l'installation de la chaudière, permet son identification exacte et indique ses principales caractéristiques.



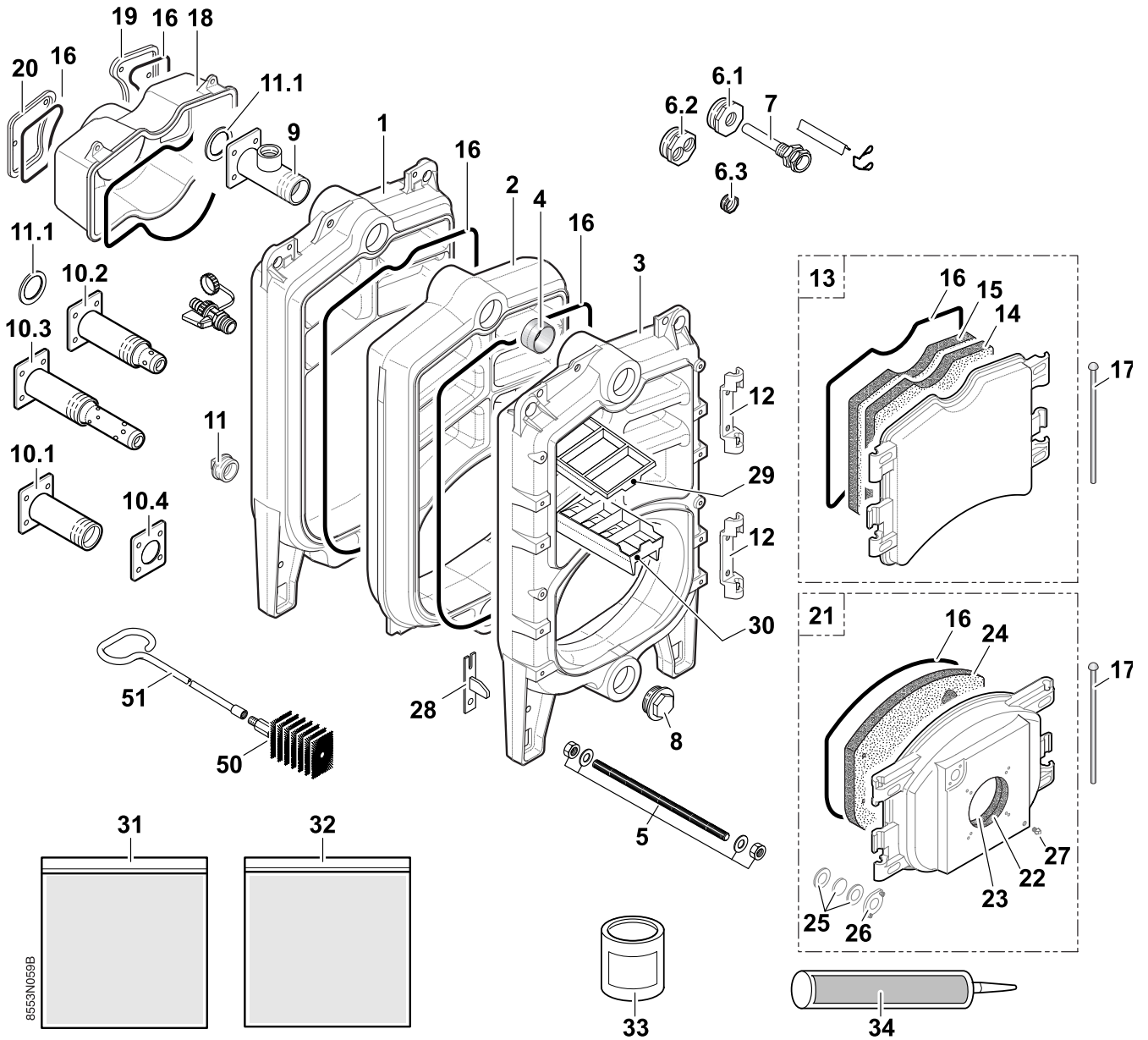
- ① : Type de chaudière
- ② : Date de fabrication
- ③ : Année de fabrication
- ④ : Semaine de fabrication
- ⑤ : N° de série de l'appareil

Pièces de rechange - PK 350

i Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence situé en face du repère désiré.

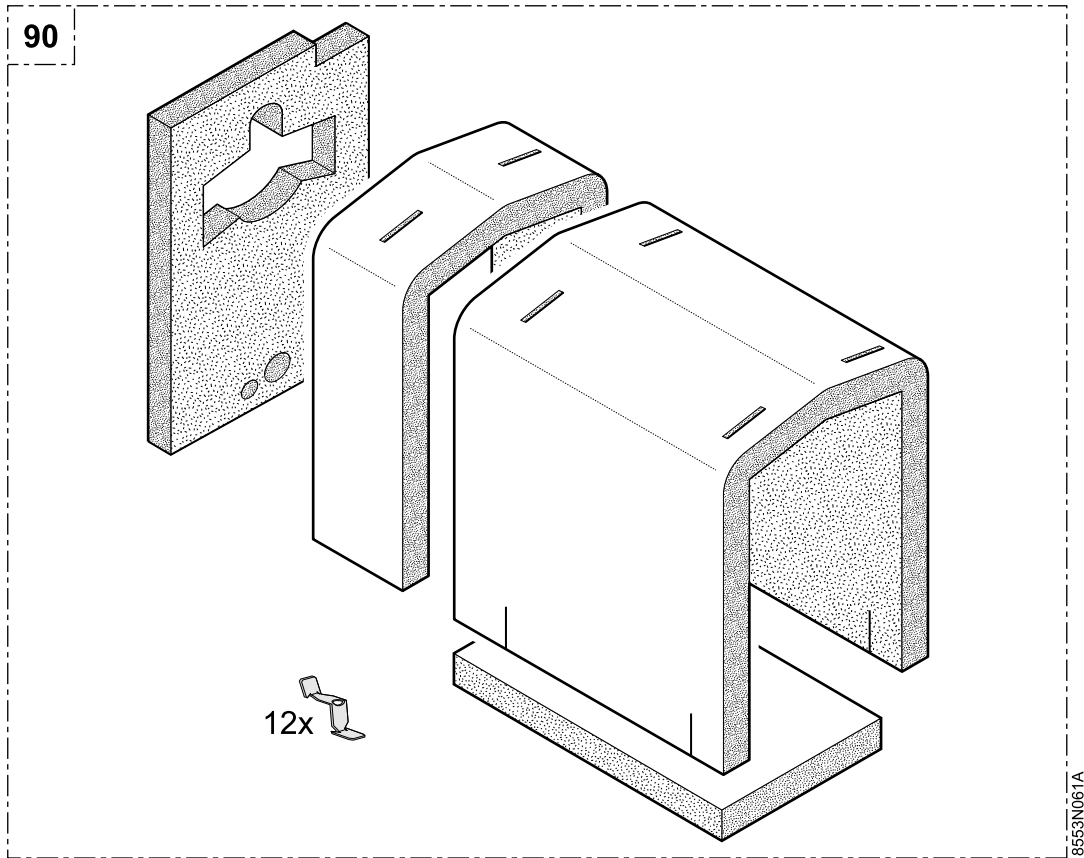
10/04/06 - 300008675-002-A

Corps de chaudière

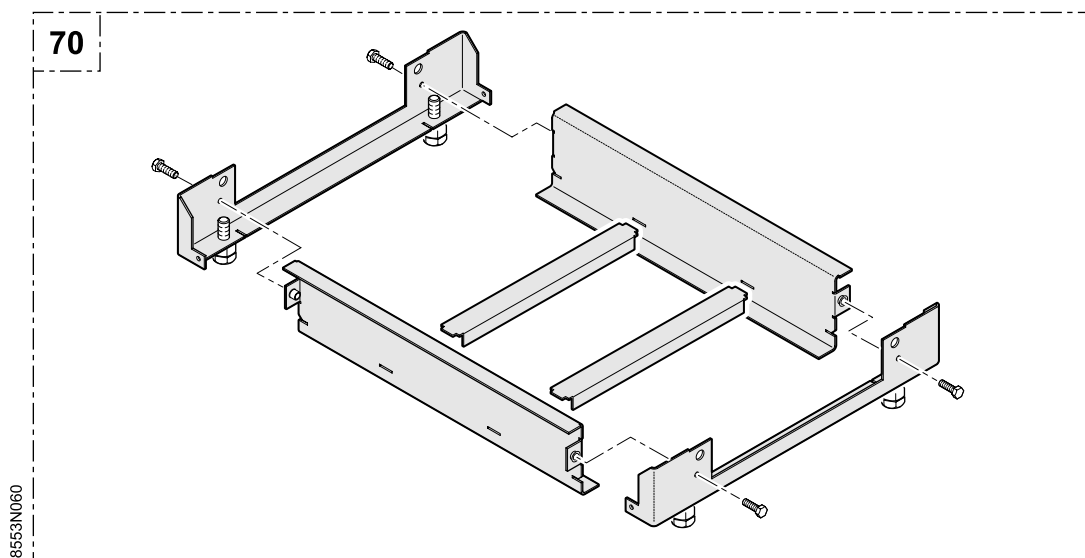


86531059B

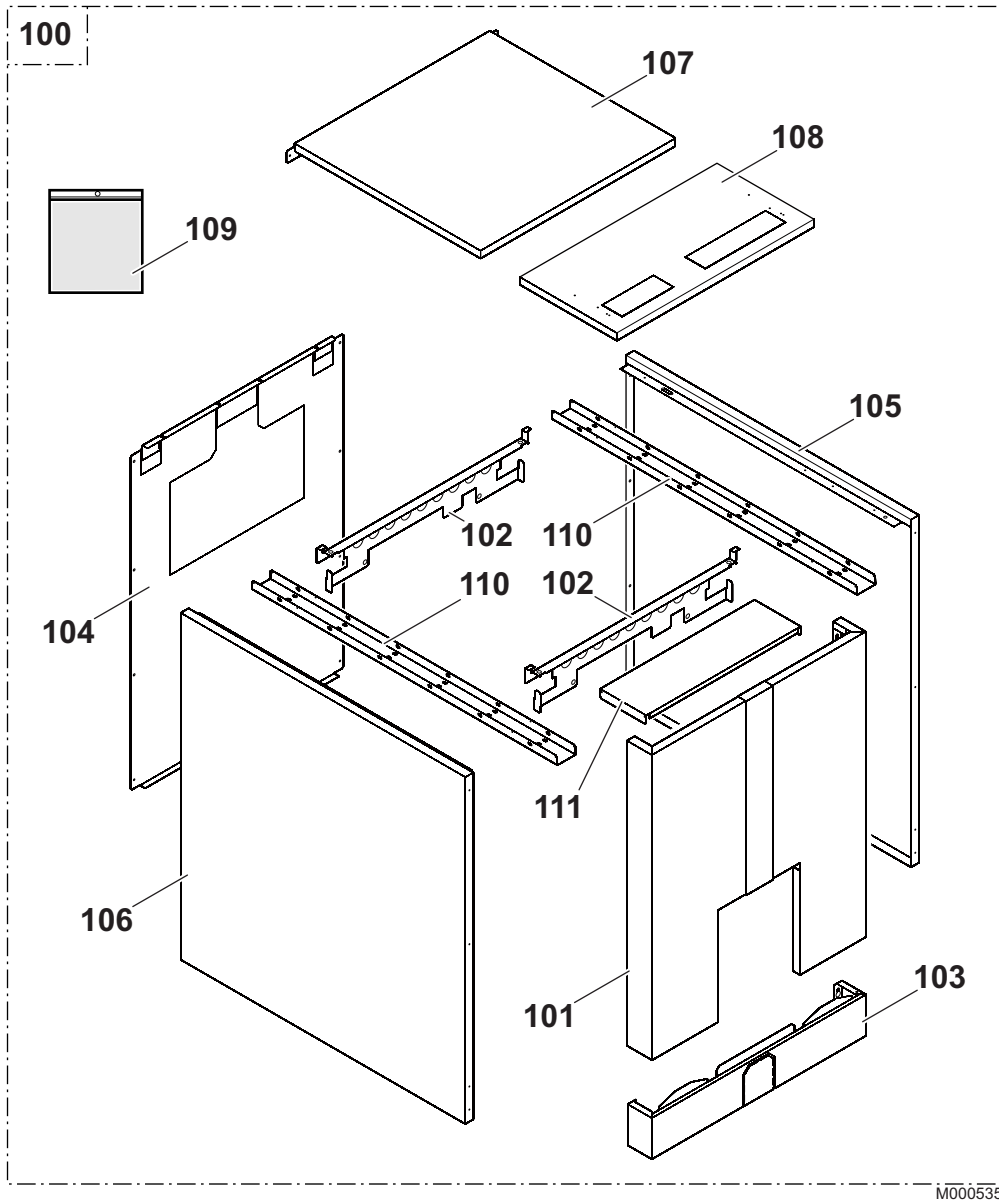
Isolation



Châssis

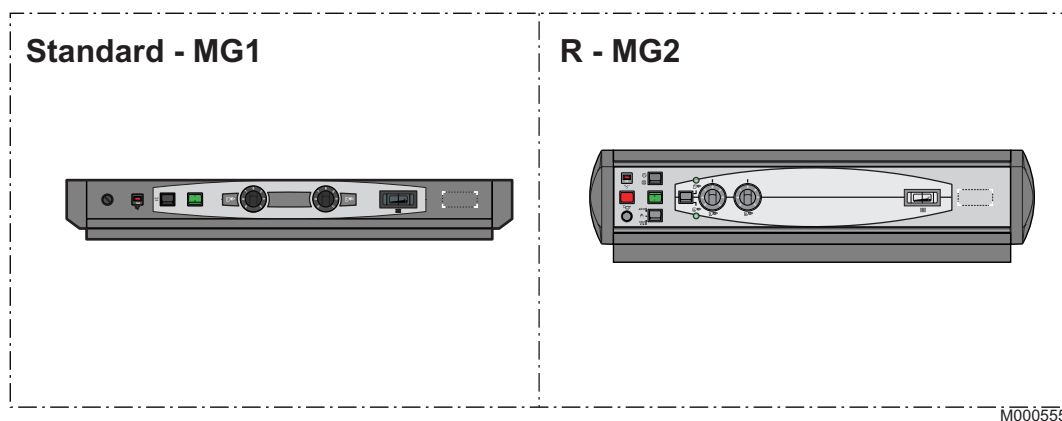


Habillage



M000535

Tableau de commande



 Notice du tableau de commande

Tableau à poser :

Standard - Colis MG1
R - Colis MG2

Repères	Code	Désignation
		Corps de chaudière
1	602266	Elément arrière complet
2	602267	Elément intermédiaire spécial
3	602265	Elément avant complet
4	600676	Nipple
5	8219-8968	Tige d'assemblage complète 4 éléments
5	125209	Tige d'assemblage complète 5 éléments
5	125210	Tige d'assemblage complète 6 éléments
5	125211	Tige d'assemblage complète 7 éléments
5	125212	Tige d'assemblage complète 8 éléments
5	125213	Tige d'assemblage complète 9 éléments
6.1	600690	Bouchon 2 1/2" - 1/2"
6.2	8209-0049	Bouchon 2 1/2" - 1/2" - NL
6.3	94948080	Mamelon N 241 - 1/2"x1/4"
7	122632	Doigt de gant Rp 1/2
8	600689	Bouchon 2 1/2" - 1/2"
9	181990	Bride départ 3 à 9 éléments
10.1	181991	Bride retour 4 et 5 éléments
10.2	181992	Bride de retour + répartiteur 6 à 8 éléments
10.3	181993	Bride de retour + répartiteur 9 éléments
10.4	9754-9178	Contre-bride
11	122634	Bouchon mâle 290 T9 - R 1 1/2
11.1	601124	Joint pour bride
12	602449	Charnière
13	700305	Porte de ramonage
14	125225	Protection porte de ramonage
15	125226	Isolation porte de ramonage
16	9508-6032	Cordon Ø 10 silicone
17	125223	Axe Ø 12x350
18	125215	Buse Ø 180 complète
18	125216	Buse Ø 200 complète
19	125217	Tampon droit pour buse
20	125218	Tampon gauche pour buse
21	700427	Porte foyer ø 135 complète
22	125221	Protection interne porte foyer
23	603329	Protection porte foyer
24	603328	Isolation porte foyer
25	121128	Verre de voyant + joints
26	700397	Bride regard
27	124811	Bouchon 1/4"
28	125224	Rampe de guidage pour porte foyer
29	125227	Turbulateur supérieur 410 mm
29	125228	Turbulateur supérieur 570 mm
30	125229	Turbulateur inférieur 412 mm

Repères	Code	Désignation
30	125230	Turbulateur inférieur 572 mm
31	125293	Sachet visserie corps
32	182023	Sachet vis porte foyer
33	9430-5027	Boite 0.3 kg enduit nipple
34	300001005	Mastic Novasil S 17
		Divers
50	124729	Brosse
51	182022	Tige de brosse 1000 mm
51	124730	Tige de brosse 1300 mm
		Châssis
70	8553-7060	Châssis complet 4 éléments Colis FD 30
70	160292	Châssis complet 5 éléments Colis FD 31
70	160293	Châssis complet 6 éléments Colis FD 32
70	160294	Châssis complet 7 éléments Colis FD 33
70	160295	Châssis complet 8 éléments Colis FD 34
70	160296	Châssis complet 9 éléments Colis FD 35
		Isolation
90	8553-5507	Isolation complète corps 4 éléments
90	182017	Isolation complète corps 5 éléments
90	182018	Isolation complète corps 6 éléments
90	182019	Isolation complète corps 7 éléments
90	182020	Isolation complète corps 8 éléments
90	182021	Isolation complète corps 9 éléments
		Jaquette
100	200005572	Jaquette PK 354
100	200005573	Jaquette PK 355
100	200005574	Jaquette PK 356
100	200005575	Jaquette PK 357
100	200005576	Jaquette PK 358
100	200005577	Jaquette PK 359
101	200005570	Panneau avant
102	200004840	Traverse supérieure
103	200005571	Capot inférieur
104	200005032	Panneau arrière complet
105	200005033	Panneau latéral droit complet 4 éléments
105	200005034	Panneau latéral droit complet 5 éléments

Repères	Code	Désignation
105	200005035	Panneau latéral droit complet 6 éléments
105	200005036	Panneau latéral droit complet 7 éléments
105	200005037	Panneau latéral droit complet 8 éléments
105	200005038	Panneau latéral droit complet 9 éléments
106	200005039	Panneau latéral gauche complet 4 éléments
106	200005040	Panneau latéral gauche complet 5 éléments
106	200005041	Panneau latéral gauche complet 6 éléments
106	200005042	Panneau latéral gauche complet 7 éléments
106	200005043	Panneau latéral gauche complet 8 éléments
106	200005044	Panneau latéral gauche complet 9 éléments
107	200004830	Chapiteau arrière complet 4 éléments
107	200004831	Chapiteau arrière complet 5 éléments
107	200004832	Chapiteau arrière complet 6 éléments
107	200004833	Chapiteau arrière complet 7 éléments
107	200004834	Chapiteau arrière complet 8 éléments
107	200004835	Chapiteau arrière complet 9 éléments
108	200005045	Chapiteau avant complet
109	200005046	Sachet visserie
		Chemin de câble
110	200004849	Chemin de câbles 4 éléments
110	200004850	Chemin de câbles 5 éléments
110	200004851	Chemin de câbles 6 éléments
110	200004852	Chemin de câbles 7 éléments
110	200004853	Chemin de câbles 8 éléments
110	200004854	Chemin de câbles 9 éléments
111	200004841	Protection de câbles
		Tableau de commande
112	OP100004299	Tableau standard - MG1
112	OP100004296	Tableau R - MG2

Garanties

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise nos produits.

Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

www.oertli.fr



Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex

☎ 03 89 37 00 84
☎ 03 89 37 32 74

Assistance Technique

☎ 01 56 70 45 32
☎ 01 56 70 45 33
☎ 01 56 70 45 34
☎ 01 46 86 13 04
✉ assistance.technique@oertli.fr

OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

www.oertli.de



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN

☎ 07141 24 54 0
☎ 07141 24 54 88
✉ info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.



Park Raghen
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN

☎ 015 - 45 18 30
☎ 015 - 45 18 34
✉ info@oertli.be

OERTLI SERVICE AG

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage



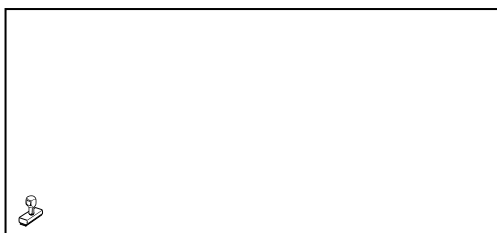
www.oertli-service.ch
Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico
Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ 01 806 41 41
☎ 01 806 41 00
✉ info@oertli-service.ch

www.heizen.ch
Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale
Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ 021 943 02 22
☎ 021 943 02 33
✉ info@vescal.ch

OERTLI THERMIQUE S.A.S.



Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ +33 3 89 37 00 84
☎ +33 3 89 37 32 74



AD061

La société OERTLI THERMIQUE SAS ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer. Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

OERTLI